



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 123000

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur l'aide de solidarité de la métropole à l'endroit de l'île de la Réunion à la suite du passage du cyclone Gamède à la fin du mois de février 2007. En effet, ce cyclone qui est passé à quelques dizaines de kilomètres des côtes de la Réunion y a tout de même causé de très nombreux dégâts, notamment par l'effondrement des ponts et routes. Pour l'ensemble de ces dommages, il conviendrait que l'État décide de placer l'île de la Réunion en état de catastrophe naturelle en raison de cette situation exceptionnelle et de l'ampleur des dégâts, tant à la charge des particuliers que des collectivités territoriales. Il lui demande donc de préciser l'aide apportée par les pouvoirs publics à l'île de la Réunion.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123000

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer (II)

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4370